



Chaussée de Charleroi, 111
B - 1060 Bruxelles
Tél. : 02/234.39.40 Fax : 02/234.39.94
Site www.fse.be

Programme opérationnel
« Compétitivité régionale et Emploi »

PORTEFEUILLE INTEGRE
DE PROJETS STRUCTURANTS
« Une ardeur d'enfance pour toutes et tous »

CONVENTION DE PARTENARIAT

Avenant 1/2011

Février 2011

Agence Fonds social européen
BELGIQUE FRANCOPHONE

Vu la décision du Gouvernement de la Communauté française du 1er décembre 2010 ;

Vu la convention de partenariat du portefeuille intégré de projets structurants « Une ardeur de confiance pour toutes et tous » du 5 décembre 2008 ;

Vu la convention de partenariat du portefeuille intégré de projets structurants « Une ardeur de confiance pour accueillir nos petits » du 16 octobre 2009 ;

Les articles suivants de la convention de partenariat du portefeuille intégré de projets structurants « Une ardeur de confiance pour toutes et tous » du 5 décembre 2008 sont modifiés comme suit :

Article 7 : Financement

- Le budget global pour la réalisation du programme d'action est le suivant : **2.008.497,02 €**
- La contribution financière totale des partenaires (Part Publique Belge (PPB)) pour la réalisation du programme d'action est la suivante : **1.012.120,39 €**
- L'intervention financière totale du Fonds social européen (FSE) pour la réalisation du programme d'action est la suivante : **996.376,63 €**

Le budget détaillé est décrit à l'annexe 5.

Tableau financier global du partenariat, en euros :

Partenaire	FSE En théorie	Répartition part Virton 2009	FSE En pratique	PPB	Total
Promemploi coordinat.	183 028,04		183 028,04	198 771,80	381 799,84
Aubange	55 776,99	+ 608,44	56 385,43	56 385,43	112 162,42
Bertogne	37 445,64		37 445,64	37 445,64	74 891,28
Chiny	37 693,78	+ 608,45	38 302,23	38 302,23	75 996,01
Durbuy	51 961, 01		51 961, 01	51 961, 01	103 922,02
Enfants en Marche	30 702,37	+ 608,45	31 310,82	31 310,82	62 013,19
Fauvillers	28 798,81	+ 608,45	29 407,26	29 407,26	58 206,07
Gouvy	38 659,32		38 659,32	38 659,32	77 318,64
La Pause Grenadine	67 408,21		67 408,21	67 408,21	134 816,42
La Tarentelle	62 739,06		62 739,06	62 739,06	125 478,12
Léglise	74 000,25	+ 608,44	74 608,69	74 608,69	148 608,94
Les pôts Potes	48 660,25	+ 608,44	49 268,69	49 268,69	97 928,94
Libramont	68 484,11	+ 608,44	69 092,55	69 092,55	137 576,66
Paliseul	82 868,09		82 868,09	82 868,09	165 736,18
Saint-Léger	27 430,35	+ 608,45	28 038,80	28 038,80	55 469,15
Vaux-sur- Sûre	56 754,46	+ 608,44	57 362,90	57 362,90	114 117,36
Virton	43 965,89	-5 476 ,00	38 489,89	38 489,89	82 455,78
Total	996.376,63	0,00	996.376,63	1.012.120,39	2.008.497,02

Il est à noter que en raison du retrait de la Commune de Musson du portefeuille intégré de projets structurants « Une ardeur de enfance pour accueillir nos petits », l'enveloppe FSE de 25.625,79 " qui lui avait été réservée est devenue disponible et a été redistribuée à parts égales entre les partenaires du portefeuille actifs (c'est-à-dire effectuant des dépenses à charge du FSE) les années durant lesquelles Musson avait prévu des dépenses FSE¹. Chaque part redistribuée devra être complétée par des contributions publiques nationales d'un montant équivalent. Cette redistribution a été intégrée dans le tableau financier global ci-dessus.

¹ Conformément à la décision du CA du 16 octobre 2009

Les prévisions de consommation de fonds FSE par les partenaires sont les suivantes (en euros) :

Partenaire	Enveloppe FSE attribuée	Consommation FSE 2008	Consommation FSE 2009	Prévisions de consommation FSE 2010	Prévisions de consommation FSE 2011	Prévisions de consommation FSE 2012	Prévisions de consommation FSE 2013
Promemploi coordinateur	183 028,04	18 427,43	24 569,90	45 266,75	31 563,96	31 600,00	31 600,00
Aubange	56 385,43	2 550,00	28 408,44	6 920,00	7 119,52	5 389,52	5 997,95
Bertogne	37 445,64	/	/	/	18 396,43	19 049,21	/
Chiny	38 302,23	/	12 900,45	9 783,00	5 501,93	4 754,20	5 362,65
Durbuy	51 961, 01	/	/	11 711,41	13 169,60	12 549,20	14 530,80
Enfants en Marche	31 310,82	9 844,00	4 608,45	4 000,01	5 245,67	4 098,66	3 514,03
Fauvillers	29 407,26	1 351,00	7 773,45	7 165,00	5 960,79	3 274,29	3 882,73
Gouvy	38 659,32	/	/	5 877,71	12 305,86	11 342,87	9 132,88
La P. Grenadine	67 408,21	/	/	15 130,70	26 032,43	13 122,54	13 122,54
La Tarentelle	62 739,06	/	/	27 029,82	35 709,24	/	/
Léglise	74 608,69	/	3 716,44	11 320,20	58 963,61	/	608,44

Partenaire	Enveloppe FSE attribuée	Prévisions de consommation FSE 2008	Prévisions de consommation FSE 2009	Prévisions de consommation FSE 2010	Prévisions de consommation FSE 2011	Prévisions de consommation FSE 2012	Prévisions de consommation FSE 2013
Les p^{bits} Potes	49 268,69	3 408,00	13 861,44	13 253,00	8 009,29	5 064,26	5 672,70
Libramont	69 092,55	/	16 574,44	26 607,00	11 169,29	7 066,69	7 675,13
Paliseul	82 868,09	/	/	26 067,35	29 234,55	15 611,49	11 954,70
Saint-Léger	28 038,8	2 641,09	6 080,59	7 200,60	4 546,81	3 480,64	4 089,07
Vaux-sur- Sûre	57 362,90	/	25 608,44	11 000,00	20 146,02	/	608,44
Virton	38 489,89	/	/	18 465,00	11 634,00	6 000,00	2 390,89
Total	996.376,63	38 221,52	144 102,04	246 797,55	304 709,00	142 403,57	120 142,95

Il est à noter que l'enveloppe FSE 2009 de 5 476,00 " qui avait été réservée au CPAS de Virton a été redistribuée à parts égales entre les partenaires du portefeuille « Une ardeur de enfance pour accueillir nos petits » actifs (c'est-à-dire effectuant des dépenses à charge du FSE) en 2009, en raison de l'impossibilité du CPAS de Virton de présenter des dépenses éligibles. Cette redistribution a été intégrée dans le tableau financier global ci-dessus.

Article 8 : Responsabilité

- Les partenaires s'engagent à respecter leurs obligations respectives telles que fixées dans le programme d'action du partenariat et le calendrier.
- Les partenaires au sein du comité d'accompagnement valident le lien entre les actions et les dépenses lors de la remise des rapports financiers à l'Agence.
- En cas de retard ou de difficultés, le partenaire concerné en fait part au comité d'accompagnement qui s'efforcera de trouver une solution alternative et en informera l'Agence FSE.
- Chaque partenaire bénéficiant de l'intervention du Fonds social européen et/ou apportant une contribution financière à la réalisation du programme d'action est responsable de la gestion administrative et financière de l'action ou des actions dont il a la charge ; à ce titre, il n'engage pas la responsabilité des autres partenaires.
- Chaque partenaire intervenant dans le cofinancement du programme d'action du projet « Une ardeur de enfance pour toutes et tous » s'engage à ne pas valoriser lesdits montants dans d'autres programmes européens.
- Chaque partenaire s'engage à respecter les dispositions administratives et financières décrites dans le « Guide de gestion financière et comptable » relatif au Programme « Compétitivité régionale et Emploi » établi par l'Agence FSE, ainsi que les règlements FSE.
- Chaque partenaire s'engage à répondre de manière adéquate et dans les délais fixés aux demandes d'information de l'Agence FSE.

En outre, les partenaires s'engagent à assumer les rôles, responsabilités et tâches suivant(e)s, dans le respect des modalités décrites ci-après :

1. PROMEMPLOI

- coordonne le portefeuille et sert d'interface entre les partenaires et l'Agence FSE
- vérifie l'éligibilité des dépenses et des parts publiques belges (PPB) présentées par les partenaires. En cas de doute, la dépense est soumise pour avis contraignant à l'Agence FSE. Les dépenses inéligibles ne sont pas prises en compte par Promemploi. Si malgré toutes les précautions prises, une dépense présentée par un partenaire et prise en compte par Promemploi devait finalement être considérée comme non éligible et donc rejetée par l'Agence FSE (lors de contrôles par exemple), cette dépense sera déduite du solde de subside FSE à percevoir par le partenaire
- constitue les rapports d'activités et d'état d'avancement financier, conformément aux prescriptions de l'Agence FSE et aux exigences du Programme « Compétitivité régionale et Emploi »
- actionne les mécanismes de rétrocession du subside FSE alloué à ses partenaires, pour un montant total maximum de 813.348,59 € pour les 16 partenaires et sur les 72 mois (du 1^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2013)

2. LES PARTENAIRES

- sont les opérateurs des projets structurants
- s'engagent à apporter les parts publiques belges (PPB) requises pour la réalisation de leurs projets. Pour rappel, à chaque part FSE doit correspondre une part publique belge au moins équivalente
- veillent à transmettre dans les délais requis les justificatifs des dépenses à l'ASBL Promemploi
- s'engagent à ne pas pratiquer de double subventionnement

ECHEANCIER :

Chaque année, le FSE invite partenaires et coordinateur à lui remettre un rapport d'activités et un état d'avancement financier. Il revient à Promemploi de constituer ces rapports et états d'avancement financier pour l'ensemble du partenariat.

Les partenaires sont invités à fournir à Promemploi les éléments suivants lui permettant de s'acquitter de sa mission :

- Entre le 15 mars et le 30 avril de chaque année : la description des activités réalisées durant l'année précédente ainsi qu'une estimation des dépenses et des cofinancements publics (PPB) relatifs à ces activités
- Pour le 30 juin de chaque année : le récapitulatif des dépenses relatives aux activités réalisées durant l'année précédente accompagnées de leurs pièces justificatives, en ce compris les preuves de cofinancement public

Dès réception des éléments susmentionnés, Promemploi vérifie l'éligibilité des dépenses et des parts publiques belges présentées par les partenaires. Cette vérification terminée, Promemploi informe les partenaires de ses résultats et les invite à lui adresser une déclaration de créance selon le modèle fourni par l'ASBL.

La rétrocession des subsides FSE se fait sur base de cette déclaration de créance, pour le 31 décembre au plus tard, dans le respect des limites fixées par la présente convention.

DES DEPENSES ET DE LEUR JUSTIFICATION

Pour pouvoir être prises en considération dans le cadre de la présente convention, les dépenses doivent être éligibles. On trouve les conditions d'éligibilité des dépenses au chapitre 3 du « Guide de gestion financière et comptable » relatif au Programme « Compétitivité régionale et Emploi » disponible sur le site www.fse.be.

Pour être considérées comme éligibles, les dépenses doivent respecter les conditions suivantes :

- Les dépenses doivent être prévues dans la réglementation nationale et communautaire
- Toute dépense doit être effective et encourue, c'est-à-dire payée
- Le montant de la dépense doit être justifié par des documents comptables de valeur probante équivalente à des factures
- Chaque dépense doit être nécessaire et légitime
- La dépense doit être en rapport direct avec l'action pour laquelle le bénéficiaire a obtenu un cofinancement du FSE
- Toutes les dépenses éligibles de l'organisme relatives à l'action cofinancée par le FSE doivent obligatoirement être imputées dans le dossier, même si une partie d'entre elles est prise en charge par les pouvoirs publics ou sur fonds propres
- Les dépenses doivent être effectuées ou engagées durant l'exercice civil (sous réserve des achats d'investissement et de certaines dépenses courantes, dont les factures d'électricité, d'eau, assurances, téléphones, qui couvrent parfois deux parties d'exercices civils) et correspondre à une utilisation ou prestation relative à l'exercice couvert par l'agrément
- Compte tenu de l'annualité budgétaire, les dépenses sont présentées par exercice civil. Pour les factures à cheval sur deux exercices, celles-ci doivent être imputées en fonction de la comptabilité propre à chaque organisme (donc soit à imputer au prorata des mois concernés, soit en fonction de la date de la facture)

Ces conditions sont cumulatives.

Les grandes catégories de dépenses sont reprises ci-dessous :

- Frais de personnel pédagogique interne et externe
 - Rémunérations et déplacements
 - Frais de mission
 - Autres frais

- Frais de personnel administratif interne et externe
 - Rémunérations et déplacements
 - Frais de mission
 - Autres frais
- Autres coûts directs
 - Frais de poste
 - Téléphone
 - Eau, gaz, électricité
 - Loyer
 - Taxes et assurances
 - Frais de entretien
 - Leasing
 - Publicité
 - Matériel didactique non amortissable
 - Documentation et cours achetés à l'extérieur
 - Matières consommables pour la formation
 - Vêtements de travail
 - Fournitures de bureau
 - Matériel roulant
 - Matériel didactique
 - Matériel et mobilier de bureau
 - Bâtiment
 - Matières consommables
 - Frais administratifs non repris ailleurs
 - Déplacements
 - Charges financières
 - Charges exceptionnelles
- Achats de matières premières

Les partenaires s'engagent à justifier leurs dépenses annuelles en produisant dans les délais requis les documents ou informations suivants :

Pour chaque pièce imputée :

- Le numéro d'ordre d'inscription dans la comptabilité de l'organisme sera toujours unique et permettra de retrouver facilement la pièce sur demande
- Le numéro du poste comptable dans la comptabilité de l'organisme (compte, sous-compte, intitulé ou nature de la dépense)
- Le type de pièce probante
- Pour les factures, le nom ou la raison sociale de son émetteur ainsi que la date de mission du document
- Pour le personnel, le nom du membre du personnel, le régime de travail et la fonction
- Le mode de paiement (banque ou caisse)
- La date du paiement
- Le montant total de la facture
- Le montant imputé pour l'exercice (cf. amortissement) si différent du total par exemple
- Le pourcentage d'affectation à l'action FSE
- Le montant imputé à l'action, soit montant total X pourcentage d'affectation
- Ce montant doit être réparti entre les sources de financement : PPB / FSE en identifiant les sources en question

La question de la non consommation de l'intégralité de sa part FSE par un partenaire et de la réaffectation de cette part FSE non consommée relève du comité d'accompagnement.

DE LA RETROCESSION DU SUBSIDE FSE

Il revient à Promemploi de réceptionner la part FSE dévolue aux partenaires et de la leur rétrocéder, selon les modalités décrites dans la présente convention. Il ne peut être demandé à Promemploi de rétrocéder, annuellement, davantage que 75% de la part FSE annuelle attribuée aux partenaires. La rétrocession du solde ne peut intervenir que lorsque l'ASBL Promemploi a elle-même perçu le solde de la part FSE dévolue aux partenaires.

Les transferts se font par virement sur le compte du partenaire.

Article 12 : Durée

La convention prend effet le jour de la signature et reste en vigueur pendant la durée totale du partenariat agréé par l'Autorité de gestion du Programme opérationnel « Compétitivité régionale et Emploi ».

Date de démarrage du partenariat	1^{er} janvier 2008
Date de fin du partenariat	31 décembre 2013
Durée totale du partenariat en mois	72 mois

Les autres articles de la convention de partenariat du portefeuille intégré de projets structurants « Une ardeur de confiance pour toutes et tous » du 5 décembre 2008 restent inchangés et sont d'application.

Fait à Vaux-sur-Sûre, en 3 exemplaires originaux

- le 21 février 2011 -

Pour la Province de Luxembourg,

Jean-Marie CARRIER,
Député provincial

Pierre-Henry GOFFINET,
Greffier provincial

Pour la commune de AÛbange,

Jean-Paul DONDELINGER,
Bourgmestre

Antonacci TOMASO,
Secrétaire communal

Pour la commune de Bertogne,

Bernard MOINET,
Bourgmestre

Françoise Leroy,
Secrétaire communale

Pour la commune de Chiny,

Sébastien PIRLOT,
Bourgmestre

Francis GOFFETTE,
Secrétaire communal

Pour la commune de Durbuy,

Philippe BONTEMPS,
Bourgmestre

Henri MAILLEUX,
Secrétaire communal

Pour la commune de Fauvillers,

Bernadette MOINET,
Bourgmestre

Fernand LAFALIZE,
Secrétaire communal

Pour la commune de Gouvy,

André HUBERT,
Bourgmestre

Joël GROMMERCH,
Secrétaire communal

Pour la commune de Léglise,

Sophie JACQUES,
Bourgmestre

M. CHEPPE,
Secrétaire communal

Pour le CPAS de Libramont-Chevigny,

Christophe MOUZON,
Président

Nancy JEROUVILLE,
Secrétaire

Pour la commune de Paliseul,

Jean-Pol HANNARD,
Bourgmestre

J. GOFFAUX,
Secrétaire communal

Pour la commune de Saint-Léger,

Alain RONGVAUX,
Bourgmestre

Caroline ALAIME,
Secrétaire communale

Pour la commune de Vaux-sur-Sûre,

Yves BESSELING
Bourgmestre

Bernard GIERENS
Secrétaire communal

Pour le CPAS de Virton,

Annick VAN DEN ENDE
Présidente

Eric NOEL
Secrétaire

Pour « Enfants en Marche »,

Isabelle BURON
Présidente

Pour « Les pjts Potes »,

Odette PEETERS,
Responsable

Pour « La Pause Grenadine »,

Eric LEJEUNE,
Echevin

Pour « La Tarentelle »,

õ ,
Responsable

Pour l'Office wallon de l'Emploi et de la Formation professionnelle,

Jean-Pierre MEAN,
Administrateur général

Pour le Comité subrégional de l'Emploi et la Formation du Luxembourg belge,

Roger HENNERICY,
Président

Pour l'Office de la Naissance et de l'Enfance,

Benoît PARMENTIER,
Administrateur général

Pour l'Intercommunale de Développement économique durable
De la province de Luxembourg,

René DELCOMMINETTE,
Directeur général

Pour l'ASBL Promemploi,

Anne-Marie DORY,
Présidente

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 : liste des partenaires effectifs

Annexe 1 bis : liste des partenaires associés

Annexe 2 : liste des membres du comité d'accompagnement

Annexe 3 : cadre logique

Annexe 4 : chronogramme des activités

Annexe 5 : budget du partenariat de développement

Annexe 6 : programme d'action du partenariat

ANNEXE 1 : LISTE DES PARTENAIRES EFFECTIFS

ASBL Promemploi

1) RAISON SOCIALE (dénomination juridique complète) :

Instaurée par les partenaires sociaux de la province de Luxembourg, l'association a pour but d'être un outil de développement économique et social au service des travailleurs et des entreprises de cette province.

Pour atteindre cet objectif, elle pourra :

- Initier, susciter, développer ou mettre en œuvre tout projet à caractère social favorisant ce développement. Dans ce cadre, elle assure notamment la gestion d'un service de coordination et de développement des services d'accueil de l'enfance dans la province de Luxembourg.
- Réaliser d'initiative ou à la demande d'opérateurs extérieurs des études, recherches-actions ou démarches promotionnelles favorisant ce développement.

A ces fins, l'association peut accomplir tous les actes se rapportant directement ou indirectement à son but ; elle peut notamment prêter son concours ou s'intéresser à toute activité similaire ou susceptible de favoriser son but social.

2) ADRESSE POSTALE : Rue des Déportés, 140 à 6700 ARLON

3) PERSONNE RESPONSABLE DANS L'ORGANISATION :

NOM : DORY

PRENOM : Anne-Marie

TITRE OU FONCTION : Présidente

TELEPHONE : 063/24.22.60 (61)

FAX : 063/

E-MAIL : anne-marie.dory@fgtb.be

LANGUE(S) DE TRAVAIL : Français

IDENTIFICATION FINANCIERE :

TITULAIRE DU COMPTE BANCAIRE

NOM : Promemploi ASBL

ADRESSE : Rue des Déportés, 140

COMMUNE/VILLE : ARLON

CODE POSTAL : 6700

PERSONNE DE CONTACT : Anne-Marie DORY, Présidente

TELEPHONE : 063/24.22.60 FAX : 063/

E-MAIL : anne-marie.dory@fgtb.be

NUMERO TVA : Non assujetti

BANQUE

NOM : Fortis

ADRESSE : Rue Paul Reuter, 1

COMMUNE/VILLE : ARLON

CODE POSTAL : 6700

N° DE COMPTE BANCAIRE : 267-0007376-23

Administration communale d'Aubange

1) RAISON SOCIALE (dénomination juridique complète) : Administration communale

2) ADRESSE POSTALE : Rue Haute, 22 6791 ATHUS

3) PERSONNE RESPONSABLE DANS L'ORGANISATION :

NOM : DONDELINGER

PRENOM : Jean-Paul

TITRE OU FONCTION : Bourgmestre

TELEPHONE : 063/38.12.50

FAX : 063/38.52.87

E-MAIL : info@aubange.be

LANGUE(S) DE TRAVAIL : Français

IDENTIFICATION FINANCIERE :

TITULAIRE DU COMPTE BANCAIRE

NOM : Administration communale d'Aubange

ADRESSE : Rue Haute, 22

COMMUNE/VILLE : AUBANGE

CODE POSTAL : 6791

PERSONNE DE CONTACT : Corinne GOELFF - THILL

TELEPHONE : 063/38.09.47 FAX : 063/38.77.77

E-MAIL : corinne.thill-goelff@publilink.be

NUMERO TVA : non assujetti

BANQUE

NOM : Dexia

ADRESSE : Boulevard Pachéco, 44

COMMUNE/VILLE : Bruxelles

CODE POSTAL : 1000

N° DE COMPTE BANCAIRE : 091-0004999-81

Administration communale de Chiny

1) RAISON SOCIALE (dénomination juridique complète) : Administration communale

2) ADRESSE POSTALE : Rue Neuve, 33 6810 CHINY

3) PERSONNE RESPONSABLE DANS L'ORGANISATION :

NOM : SCHOPPACK

PRENOM : Aimé

TITRE OU FONCTION : Echevin

TELEPHONE : 061/32.53.53

FAX : 061/32.53.65

E-MAIL : commune@chiny.be

LANGUE(S) DE TRAVAIL : Français

IDENTIFICATION FINANCIERE :

TITULAIRE DU COMPTE BANCAIRE

NOM : Administration communale de Chiny

ADRESSE : Rue Neuve, 33

COMMUNE/VILLE : CHINY

CODE POSTAL : 6810

PERSONNE DE CONTACT : GOFETTE Francis, Secrétaire communal

TELEPHONE : 061/32.53.53 FAX 061/32.53.65

E-MAIL : commune@chiny.be

NUMERO TVA : Non assujetti

BANQUE

NOM : Dexia

ADRESSE : Boulevard Pachéco, 44

COMMUNE/VILLE : BRUXELLES

CODE POSTAL : 1000

N° DE COMPTE BANCAIRE : 091-0005023-08

Administration communale de Fauvillers

1) RAISON SOCIALE (dénomination juridique complète) : Administration communale

2) ADRESSE POSTALE : Rue du Centre, 86 6637 FAUVILLERS

3) PERSONNE RESPONSABLE DANS L'ORGANISATION :

NOM : MOINET

PRENOM : Bernadette

TITRE OU FONCTION : Bourgmestre

TELEPHONE : 063/60.00.93

FAX : 063/60.12.75

E-MAIL : commune@fauvillers.be

LANGUE(S) DE TRAVAIL : Français

IDENTIFICATION FINANCIERE :

TITULAIRE DU COMPTE BANCAIRE

NOM : Administration communale de Fauvillers

ADRESSE : Rue du Centre, 86

COMMUNE/VILLE : FAUVILLERS

CODE POSTAL : 6637

PERSONNE DE CONTACT : MATHU Christian, Receveur

TELEPHONE: 063/60.00.93 FAX : 063/60.12.75

E-MAIL: commune@fauvillers.be

NUMERO TVA : Non assujetti

BANQUE

NOM : Dexia

ADRESSE : Boulevard Pachéco, 44

COMMUNE/VILLE : BRUXELLES

CODE POSTAL : 1000

N° DE COMPTE BANCAIRE : 091-0005045-30

Administration communale de Léglise

1) RAISON SOCIALE (dénomination juridique complète) : Administration communale

2) ADRESSE POSTALE : Rue Chaudfour, 108 6860 LEGLISE

3) PERSONNE RESPONSABLE DANS L'ORGANISATION :

NOM : JACQUES

PRENOM : Sophie

TITRE OU FONCTION : Bourgmestre

TELEPHONE : 063/43.00.00

FAX : 063/43.30.50

E-MAIL : maxime.cheppe@publilink.be

LANGUE(S) DE TRAVAIL : Français

IDENTIFICATION FINANCIERE :

TITULAIRE DU COMPTE BANCAIRE

NOM : Administration communale de Léglise

ADRESSE : Rue Chaud-Four, 108

COMMUNE/VILLE : LEGLISE

CODE POSTAL : 6860

PERSONNE DE CONTACT : Madame GEUDKIN

TELEPHONE: 063/43.00.09 FAX: 063/43.30.50

E-MAIL: patricia.geudkin@publilink.be

NUMERO TVA: Non assujetti

BANQUE

NOM : Dexia

ADRESSE : Boulevard Pachéco, 44

COMMUNE/VILLE : BRUXELLES

CODE POSTAL : 1000

N° DE COMPTE BANCAIRE : 091-0005078-63

CPAS de Libramont-Chevigny

1) RAISON SOCIALE (dénomination juridique complète) : Centre public d'action sociale

2) ADRESSE POSTALE : Place Communale, 3 6800 LIBRAMONT-CHEVIGNY

3) PERSONNE RESPONSABLE DANS L'ORGANISATION :

NOM : MOUZON

PRENOM : Christophe

TITRE OU FONCTION : Président

TELEPHONE : 061/51.01.32 FAX : 061/51.01.45

E-MAIL : valerie.bechoux@publilink.be

LANGUE(S) DE TRAVAIL : Français

IDENTIFICATION FINANCIERE :

TITULAIRE DU COMPTE BANCAIRE

NOM : CPAS de Libramont-Chevigny

ADRESSE : Place Communale, 3

COMMUNE/VILLE : LIBRAMONT-CHEVIGNY

CODE POSTAL : 6800

PERSONNE DE CONTACT : Nancy JEROUVILLE

TELEPHONE : 061/51.01.20 FAX : 061/51.01.45

E-MAIL : nancy.jerouville@publilink.be

NUMERO TVA : non assujetti

BANQUE

NOM : DEXIA

ADRESSE : Boulevard Pachéco, 44

COMMUNE/VILLE : BRUXELLES

CODE POSTAL : 1000

N° DE COMPTE BANCAIRE : 091-0010038-76

Administration communale de Paliseul

1) RAISON SOCIALE (dénomination juridique complète) : Administration communale

2) ADRESSE POSTALE : GrandqPlace, 1 6850 PALISEUL

3) PERSONNE RESPONSABLE DANS L'ORGANISATION :

NOM : HANNARD

PRENOM : Jean-Pol

TITRE OU FONCTION : Bourgmestre

TELEPHONE : 061/27.59.50

FAX : 061/27.59.55

E-MAIL : commune@paliseul.be

LANGUE(S) DE TRAVAIL : Français

IDENTIFICATION FINANCIERE :

TITULAIRE DU COMPTE BANCAIRE

NOM : Administration communale de Paliseul

ADRESSE : GrandqPlace, 1

COMMUNE/VILLE : PALISEUL

CODE POSTAL : 6850

PERSONNE DE CONTACT : Nicolas HERCOT

TELEPHONE : 061/27.59.50 FAX : 061/27.59.55

E-MAIL : commune@paliseul.be

NUMERO TVA : Non assujetti

BANQUE

NOM : Dexia

ADRESSE : Boulevard Pachéco, 44

COMMUNE/VILLE : BRUXELLES

CODE POSTAL : 1000

N° DE COMPTE BANCAIRE : 091-0129001-20

Administration communale de Saint-Léger

1) RAISON SOCIALE (dénomination juridique complète) : Administration communale

2) ADRESSE POSTALE : Rue du Château, 19 6747 SAINT-LEGER

3) PERSONNE RESPONSABLE DANS L'ORGANISATION :

NOM : RONGVAUX

PRENOM : Alain

TITRE OU FONCTION : Bourgmestre

TELEPHONE : 063/23.92.94

FAX : 063/23.95.82

E-MAIL : commune.saint-leger@publilink.be

LANGUE(S) DE TRAVAIL : Français

IDENTIFICATION FINANCIERE :

TITULAIRE DU COMPTE BANCAIRE

NOM : Administration communale de Saint-Léger

ADRESSE : Rue du Château, 19

COMMUNE/VILLE : SAINT-LEGER

CODE POSTAL : 6747

PERSONNE DE CONTACT : Madame Stéphanie THOMAS

TELEPHONE : 063/38.57.01 FAX : 063/23.95.82

E-MAIL : stephanie.thomes@publilink.be

NUMERO TVA : Non assujetti

BANQUE

NOM : Dexia

ADRESSE : Boulevard Pachéco, 44

COMMUNE/VILLE : BRUXELLES

CODE POSTAL : 1000

N° DE COMPTE BANCAIRE : 091-0005138-26

Administration communale de Vaux-sur-Sûre

1) RAISON SOCIALE (dénomination juridique complète) : Administration communale

2) ADRESSE POSTALE : Place du Marché, 1 6640 VAUX-SUR-SURE

3) PERSONNE RESPONSABLE DANS L'ORGANISATION :

NOM : BESSELING

PRENOM : Yves

TITRE OU FONCTION : Bourgmestre

TELEPHONE : 061/25.00.00

FAX : 061/25.58.03.

E-MAIL : extrascolaire.vss@publilink.be

LANGUE(S) DE TRAVAIL : Français

IDENTIFICATION FINANCIERE :

TITULAIRE DU COMPTE BANCAIRE

NOM : Administration communale de Vaux-sur-Sûre

ADRESSE : Place du Marché, 1

COMMUNE/VILLE : VAUX-SUR-SURE

CODE POSTAL : 6640

PERSONNE DE CONTACT : Brigitte AGNESSEN, Receveur communal

TELEPHONE : 061/25.00.07 FAX : 061/25.58.03

E-MAIL : brigitte.agnessen_3@commune-vaux-sur-sure.be

NUMERO TVA : non assujetti

BANQUE

NOM : DEXIA

ADRESSE : Boulevard Pachéco, 44

COMMUNE/VILLE : BRUXELLES

CODE POSTAL : 1000

N° DE COMPTE BANCAIRE : 091-0005154-42

CPAS de Virton

1) RAISON SOCIALE (dénomination juridique complète) : Centre public d'action sociale

2) ADRESSE POSTALE : Rue des Combattants, 2 6760 VIRTON

3) PERSONNE RESPONSABLE DANS L'ORGANISATION :

NOM : VAN DEN ENDE

PRENOM : Annick

TITRE OU FONCTION : Présidente

TELEPHONE : 0473/52.59.83 FAX : 063/58.10.18

E-MAIL : nancy.watelet@publilink.be

LANGUE(S) DE TRAVAIL : Français

IDENTIFICATION FINANCIERE :

TITULAIRE DU COMPTE BANCAIRE

NOM : CPAS de Virton

ADRESSE : Rue des Combattants, 2

COMMUNE/VILLE : VIRTON

CODE POSTAL : 6760

PERSONNE DE CONTACT :

TELEPHONE : ò ò ò ò ò ò ò ò ò FAX :

E-MAIL :

NUMERO TVA :

BANQUE

NOM :

ADRESSE :

COMMUNE/VILLE :

CODE POSTAL :

N° DE COMPTE BANCAIRE :

Enfants en Marche

1) RAISON SOCIALE (dénomination juridique complète) : ASBL

2) ADRESSE POSTALE : rue Victor Libert, 36 E 6900 MARCHE-EN-FAMENNE

3) PERSONNE RESPONSABLE DANS L'ORGANISATION :

NOM : BURON

PRENOM : Isabelle

TITRE OU FONCTION : Présidente

TELEPHONE : 084/32.69.88

FAX : 084/32.69.84

E-MAIL joelle.foulon@marche.be

LANGUE(S) DE TRAVAIL : Français

IDENTIFICATION FINANCIERE :

TITULAIRE DU COMPTE BANCAIRE

NOM : Enfants de Marche

ADRESSE : rue Victor Libert, 36 E

COMMUNE/VILLE : MARCHE-EN-FAMENNE

CODE POSTAL : 6900

PERSONNE DE CONTACT : Joëlle FOULON

TELEPHONE : 084/32.69.88 FAX : 084/32.69.84

E-MAIL : joelle.foulon@marche.be

NUMERO TVA : non assujetti

BANQUE

NOM : DEXIA

ADRESSE : Chaussée de Liège, 1

COMMUNE/VILLE : MARCHE-EN-FAMENNE

CODE POSTAL : 6900

N° DE COMPTE BANCAIRE : 091-0117362-82

Les poits Potes

1) RAISON SOCIALE (dénomination juridique complète) : Association de fait

2) ADRESSE POSTALE : rue du Vicinal, 18 6960 MANHAY

3) PERSONNE RESPONSABLE DANS L'ORGANISATION :

NOM : PEETERS

PRENOM : Odette

TITRE OU FONCTION : Responsable

TELEPHONE : 0498/75.60.96

FAX : 086/45.61.75

E-MAIL : lesptitspotes@edpnet.be

LANGUE(S) DE TRAVAIL : Français

IDENTIFICATION FINANCIERE :

TITULAIRE DU COMPTE BANCAIRE

NOM : Les poits Potes

ADRESSE : rue du Vicinal, 18

COMMUNE/VILLE : MANHAY

CODE POSTAL : 6960

PERSONNE DE CONTACT : Odette PEETERS

TELEPHONE : 0498/75.60.96 FAX : 086/45.61.75

E-MAIL : lesptitspotes@edpnet.be

NUMERO TVA : non assujetti

BANQUE

NOM : Banque de la Poste

ADRESSE : Rue du Vicinal, 33

COMMUNE/VILLE : MANHAY

CODE POSTAL : 6960

N° DE COMPTE BANCAIRE : 000-050583577

Administration communale de Bertogne

1) RAISON SOCIALE (dénomination juridique complète) : Administration communale

2) ADRESSE POSTALE : Bertogne, 1, 6687 BERTOGNE

3) PERSONNE RESPONSABLE DANS L'ORGANISATION :

NOM : MOINET

PRENOM : Bernard

TITRE OU FONCTION : Bourgmestre

TELEPHONE : 061/21.02.74

FAX :

E-MAIL :

LANGUE(S) DE TRAVAIL : Français

IDENTIFICATION FINANCIERE :

TITULAIRE DU COMPTE BANCAIRE

NOM :

ADRESSE :

COMMUNE/VILLE :

CODE POSTAL :

PERSONNE DE CONTACT :

TELEPHONE : FAX :

E-MAIL :

NUMERO TVA :

BANQUE

NOM :

ADRESSE :

COMMUNE/VILLE :

CODE POSTAL :

N° DE COMPTE BANCAIRE :

Administration communale de Durbuy

1) RAISON SOCIALE (dénomination juridique complète) : Administration communale

2) ADRESSE POSTALE : Grand Rue, 24, 6940 BARVAUX

3) PERSONNE RESPONSABLE DANS L'ORGANISATION :

NOM : BONTEMPS

PRENOM : Philippe

TITRE OU FONCTION : Bourgmestre

TELEPHONE : 0477/82.96.30

FAX :

E-MAIL : philippe.bontemps@durbuy.be

LANGUE(S) DE TRAVAIL : Français

IDENTIFICATION FINANCIERE :

TITULAIRE DU COMPTE BANCAIRE

NOM :

ADRESSE :

COMMUNE/VILLE :

CODE POSTAL :

PERSONNE DE CONTACT :

TELEPHONE : FAX :

E-MAIL :

NUMERO TVA :

BANQUE

NOM :

ADRESSE :

COMMUNE/VILLE :

CODE POSTAL :

N° DE COMPTE BANCAIRE :

Administration communale de Gouvy

1) RAISON SOCIALE (dénomination juridique complète) : Administration communale

2) ADRESSE POSTALE : Bovigny, 59, 6671 GOUVY

3) PERSONNE RESPONSABLE DANS L'ORGANISATION :

NOM : HUBERT

PRENOM : André

TITRE OU FONCTION : Bourgmestre

TELEPHONE : 080/29.29.20

FAX : 080/29.29.39

E-MAIL : andre.hubert@gouvy.be

LANGUE(S) DE TRAVAIL : Français

IDENTIFICATION FINANCIERE :

TITULAIRE DU COMPTE BANCAIRE :

NOM : Administration communale de GOUVY

ADRESSE : Bovigny, 59

COMMUNE/VILLE : GOUVY

CODE POSTAL : 6671

PERSONNE DE CONTACT : J. MAQUET

TELEPHONE : FAX : 080/29.29.49

E-MAIL : jacqueline.maquet@publilink.be

NUMERO TVA :

BANQUE

NOM : DEXIA

ADRESSE : Boulevard Pacheco, 44

COMMUNE/VILLE : BRUXELLES

CODE POSTAL : 1000

N° DE COMPTE BANCAIRE : 091-0005052-37

La Pause Grenadine

1) RAISON SOCIALE (dénomination juridique complète) :

2) ADRESSE POSTALE : Place de la Bastognette, 17, 6600 BASTOGNE

3) PERSONNE RESPONSABLE DANS L'ORGANISATION :

NOM : LEJEUNE

PRENOM : Eric

TITRE OU FONCTION : Echevin de l'Enfance

TELEPHONE : 061/24.09.00

FAX :

E-MAIL : e.lejeune@bastogne.be

LANGUE(S) DE TRAVAIL : Français

IDENTIFICATION FINANCIERE :

TITULAIRE DU COMPTE BANCAIRE

NOM :

ADRESSE :

COMMUNE/VILLE :

CODE POSTAL :

PERSONNE DE CONTACT :

TELEPHONE : FAX :

E-MAIL :

NUMERO TVA :

BANQUE

NOM :

ADRESSE :

COMMUNE/VILLE :

CODE POSTAL :

N° DE COMPTE BANCAIRE :

La Tarentelle

1) RAISON SOCIALE (dénomination juridique complète) : ASBL

2) ADRESSE POSTALE : Grand Rue, 14, 6800 LIBRAMONT

3) PERSONNE RESPONSABLE DANS L'ORGANISATION :

NOM : ò

PRENOM : ò

TITRE OU FONCTION : Responsable

TELEPHONE : 061/22.57.81

FAX :

E-MAIL : latarentellelib@skynet.be

LANGUE(S) DE TRAVAIL : Français

IDENTIFICATION FINANCIERE :

TITULAIRE DU COMPTE BANCAIRE

NOM :

ADRESSE :

COMMUNE/VILLE :

CODE POSTAL :

PERSONNE DE CONTACT :

TELEPHONE : **FAX :**

E-MAIL :

NUMERO TVA :

BANQUE

NOM :

ADRESSE :

COMMUNE/VILLE :

CODE POSTAL :

N° DE COMPTE BANCAIRE :

ANNEXE 1 BIS : LISTE DES PARTENAIRES ASSOCIES

Partenaire associé 1

NOM COMPLET LEGAL + SIGLE : Province de Luxembourg . Département des Affaires sociales et hospitalières

RAISON SOCIALE (dénomination juridique complète) : Administration provinciale

NOM ET PRENOM DU REPRESENTANT : CARRIER Jean-Marie

TITRE OU FONCTION : Député provincial

ADRESSE POSTALE : Square Albert 1^{er}, 1 6700 ARLON

EMAIL : das@province.luxembourg.be

TEL : 063/21.27.11

FAX : 063/21.27.99

Partenaire associé 2

NOM COMPLET LEGAL + SIGLE : Office wallon de l'Emploi et de la Formation professionnelle . FOREM

RAISON SOCIALE (dénomination juridique complète) : Organisme public . Parastatal de type B

NOM ET PRENOM DU REPRESENTANT : MEAN Jean-Pierre

TITRE OU FONCTION : Administrateur général

ADRESSE POSTALE : Boulevard Tirou, 104 6000 CHARLEROI

EMAIL : fonds.structurels@forem.be

TEL : 071/20.61.11

FAX : 071/20.63.06

Partenaire associé 3

NOM COMPLET LEGAL + SIGLE : Comité subrégional de l'Emploi et de la Formation du Luxembourg belge . CSEF du Luxembourg belge

RAISON SOCIALE (dénomination juridique complète) :

NOM ET PRENOM DU REPRESENTANT : HENNERICY Roger

TITRE OU FONCTION : Président

ADRESSE POSTALE : Résidence « Le Tivoli », rue des Déportés, 79 bte A3 6700 ARLON

EMAIL : jocelyne.baily@csef-lux.be

TEL : 063/ 24.25.35

FAX : 063/24.25.36

Partenaire associé 4

NOM COMPLET LEGAL + SIGLE : Office de la Naissance et de l'Enfance - ONE
RAISON SOCIALE (dénomination juridique complète) : Organisme d'intérêt public
para-communautaire reconnu par le Décret du 17 juillet 2002 portant réforme de
l'Office de la Naissance et de l'Enfance

NOM ET PRENOM DU REPRESENTANT : LEYDER Stéphan

TITRE OU FONCTION : Coordinateur subrégional ONE - Luxembourg

ADRESSE POSTALE : Rue Fleurie, 2 boîte 7 6800 LIBRAMONT

EMAIL : stephan.leyder@one.be

TEL : 061/23.99.60

FAX : 061/22.49.25

Partenaire associé 5

NOM COMPLET LEGAL + SIGLE : Intercommunale de Développement économique
durable de la province de Luxembourg - IDELux

RAISON SOCIALE (dénomination juridique complète) : IDELux S.C.

NOM ET PRENOM DU REPRESENTANT : DELCOMMINETTE René

TITRE OU FONCTION : Directeur général

ADRESSE POSTALE : Drève de l'Arc-en-Ciel, 98 6700 ARLON

EMAIL : marika.jacquet@idelux-aive.be

TEL : 063/ 23.18.11

FAX : 063/23.18.95

ANNEXE 2 : LISTE DES MEMBRES DU COMITE D'ACCOMPAGNEMENT (CA)

Membre 1

NOM COMPLET LEGAL + SIGLE : ASBL Promemploi
RAISON SOCIALE (dénomination juridique complète) : ASBL des partenaires sociaux de la province de Luxembourg
NOM ET PRENOM DU REPRESENTANT : DORY Anne-Marie
TITRE OU FONCTION : Présidente
ADRESSE POSTALE : Rue des Déportés, 140 6700 ARLON
EMAIL : anne-marie.dory@fgtb.be
TEL : 063/24.22.60
FAX : 063/

Membre 2

NOM COMPLET LEGAL + SIGLE : Province de Luxembourg . DASH
RAISON SOCIALE (dénomination juridique complète) : Administration provinciale
NOM ET PRENOM DU REPRESENTANT : CARRIER Jean-Marie
TITRE OU FONCTION : Député provincial
ADRESSE POSTALE : Square Albert 1^{er}, 1 6700 ARLON
EMAIL : das@province.luxembourg.be
TEL : 063/21.27.11
FAX : 063/21.27.99

Membre 3

NOM COMPLET LEGAL + SIGLE : Office wallon de l'Emploi et de la Formation professionnelle . FOREM
RAISON SOCIALE (dénomination juridique complète) : Organisme public . Parastatal de type B
NOM ET PRENOM DU REPRESENTANT : MEAN Jean-Pierre
TITRE OU FONCTION : Administrateur général
ADRESSE POSTALE : Boulevard Tirou, 104 6000 CHARLEROI
EMAIL : fonds.structurels@forem.be
TEL : 071/20.61.11
FAX : 071/20.63.06

Membre 4

NOM COMPLET LEGAL + SIGLE : Comité subrégional de l'Emploi et de la Formation du Luxembourg belge . CSEF Luxembourg belge

RAISON SOCIALE (dénomination juridique complète) :

NOM ET PRENOM DU REPRESENTANT : HENNERICY Roger

TITRE OU FONCTION : Président

ADRESSE POSTALE : Résidence « Le Tivoli », Rue des Déportés, 79 . Bte A3
6700 ARLON

EMAIL : jocelyne.baily@csef-lux.be

TEL : 063/24.25.35

FAX : 063/24.25.36

Membre 5

NOM COMPLET LEGAL + SIGLE : Office de la Naissance et de l'Enfance - ONE

RAISON SOCIALE (dénomination juridique complète) : Organisme d'intérêt public para-communautaire

NOM ET PRENOM DU REPRESENTANT : PARMENTIER Benoît

TITRE OU FONCTION : Administrateur général

ADRESSE POSTALE : Chaussée de Charleroi, 95 1060 BRUXELLES

EMAIL : info@one.be

TEL : 02/542.12.11

FAX : 02/542.12.51

Membre 6

NOM COMPLET LEGAL + SIGLE : Intercommunale de Développement économique durable de la province de Luxembourg - IDELux

RAISON SOCIALE (dénomination juridique complète) : IDELux S.C.

NOM ET PRENOM DU REPRESENTANT : DELCOMMINETTE René

TITRE OU FONCTION : Directeur général

ADRESSE POSTALE : Drève de l'Arc-en-Ciel, 98 6700 ARLON

EMAIL : marika.jacquet@idelux-aive.be

TEL : 063/23.18.11

FAX : 063/23.18.95

Membre 7

NOM COMPLET LEGAL + SIGLE : Administration communale d'Aubange
RAISON SOCIALE (dénomination juridique complète) : Administration communale
NOM ET PRENOM DU REPRESENTANT : DONDELINGER Jean-Paul
TITRE OU FONCTION : Bourgmestre
ADRESSE POSTALE : Rue Haute, 22 6791 ATHUS
EMAIL : info.@aubange.be
TEL : 063/38.12.50
FAX : 063/38.52.87

Membre 8

NOM COMPLET LEGAL + SIGLE : Administration communale de Chiny
RAISON SOCIALE (dénomination juridique complète) : Administration communale
NOM ET PRENOM DU REPRESENTANT : SCHOPPACK Aimé
TITRE OU FONCTION : Echevin
ADRESSE POSTALE : Rue Neuve, 33 6810 CHINY
EMAIL : commune@chiny.be
TEL : 061/32.53.53
FAX : 061/32.53.65

Membre 9

NOM COMPLET LEGAL + SIGLE : Administration communale de Fauvillers
RAISON SOCIALE (dénomination juridique complète) : Administration communale
NOM ET PRENOM DU REPRESENTANT : MOINET Bernadette
TITRE OU FONCTION : Bourgmestre
ADRESSE POSTALE : Rue du Centre, 86 6637 FAUVILLERS
EMAIL : commune@fauvillers.be
TEL : 063/60.00.93
FAX : 063/60.12.75

Membre 10

NOM COMPLET LEGAL + SIGLE : Administration communale de Léglise
RAISON SOCIALE (dénomination juridique complète) : Administration communale
NOM ET PRENOM DU REPRESENTANT 1 : BAUVAL Anne
TITRE OU FONCTION : Coordinatrice ATL
ADRESSE POSTALE : Rue Chaudfour, 108 6860 LEGLISE
EMAIL : anne.bauval@skynet.be
TEL : 0479/31.63.04
FAX : 063/43.30.50
NOM ET PRENOM DU REPRESENTANT 2 : ACHENNE Christine
TITRE OU FONCTION : Echevine
ADRESSE POSTALE : Rue Chaudfour, 108 6860 LEGLISE
EMAIL : lecomteachenne@hotmail.com
TEL : 063/43.00.00
FAX : 063/43.30.50

Membre 11

NOM COMPLET LEGAL + SIGLE : CPAS de Libramont-Chevigny
RAISON SOCIALE (dénomination juridique complète) : Centre public d'action sociale
NOM ET PRENOM DU REPRESENTANT : MOUZON Christophe
TITRE OU FONCTION : Président
ADRESSE POSTALE : Place communale, 3 6800 LIBRAMONT-CHEVIGNY
EMAIL : valerie.bechoux@publilink.be
TEL : 061/51.01.32
FAX : 061/51.01.45

Membre 12

NOM COMPLET LEGAL + SIGLE : Administration communale de Paliseul
RAISON SOCIALE (dénomination juridique complète) : Administration communale
NOM ET PRENOM DU REPRESENTANT : HANNARD Jean-Pol
TITRE OU FONCTION : Bourgmestre
ADRESSE POSTALE : Grand Place, 1 6850 PALISEUL
EMAIL : commune@paliseul.be
TEL : 061/27.59.50 FAX : 061/27.59.55

Membre 13

NOM COMPLET LEGAL + SIGLE : Administration communale de Saint-Léger
RAISON SOCIALE (dénomination juridique complète) : Administration communale
NOM ET PRENOM DU REPRESENTANT : RONGVAUX Alain
TITRE OU FONCTION : Bourgmestre
ADRESSE POSTALE : Rue du Château, 19 6747 SAINT-LEGER
EMAIL : commune.saint-leger@publilink.be
TEL : 063/23.92.94
FAX : 063/23.95.82

Membre 14

NOM COMPLET LEGAL + SIGLE : Administration communale de Vaux-Sur-Sûre
RAISON SOCIALE (dénomination juridique complète) : Administration communale
NOM ET PRENOM DU REPRESENTANT : BESSELING Yves
TITRE OU FONCTION : Bourgmestre
ADRESSE POSTALE : Place du Marché, 1 6640 VAUX-SUR-SURE
EMAIL : extrascolaire.vss@publilink.be
TEL : 061/25.00.00
FAX : 061/25.58.03

Membre 15

NOM COMPLET LEGAL + SIGLE : CPAS de Virton
RAISON SOCIALE (dénomination juridique complète) : Centre public d'action sociale
NOM ET PRENOM DU REPRESENTANT : VAN DEN ENDE Annick
TITRE OU FONCTION : Présidente
ADRESSE POSTALE : Rue des Combattants, 2 6760 VIRTON
EMAIL : hei.jin.zune@publilink.be
TEL : 063/58.10.10
FAX : 063/58.10.18

Membre 16

NOM COMPLET LEGAL + SIGLE : « Enfants en Marche »

RAISON SOCIALE (dénomination juridique complète) : ASBL

NOM ET PRENOM DU REPRESENTANT : BURON Isabelle

TITRE OU FONCTION : Présidente

ADRESSE POSTALE : Rue Victor Libert, 36 E 6900 MARCHE-EN-FAMENNE

EMAIL : joelle.foulon@marche.be

TEL : 084/32.69.88

FAX : 084/32.69.88

Membre 17

NOM COMPLET LEGAL + SIGLE : « Les petits Potes »

RAISON SOCIALE (dénomination juridique complète) : ASBL

NOM ET PRENOM DU REPRESENTANT : PEETERS Odette

TITRE OU FONCTION : Responsable

ADRESSE POSTALE : Rue du Vicinal, 18 6960 MANHAY

EMAIL : lesptitspot@edpnet.be

TEL : 0498/75.60.96

FAX : /

Membre 18

NOM COMPLET LEGAL + SIGLE : Administration communale de Bertogne

RAISON SOCIALE (dénomination juridique complète) : Administration communale

NOM ET PRENOM DU REPRESENTANT :

TITRE OU FONCTION :

ADRESSE POSTALE :

EMAIL :

TEL :

FAX :

Membre 19

NOM COMPLET LEGAL + SIGLE : Administration communale de Durbuy

RAISON SOCIALE (dénomination juridique complète) : Administration communale

NOM ET PRENOM DU REPRESENTANT :

TITRE OU FONCTION :

ADRESSE POSTALE :

EMAIL :

TEL :

FAX :

Membre 20

NOM COMPLET LEGAL + SIGLE : Administration communale de GOUVY

RAISON SOCIALE (dénomination juridique complète) : Administration communale

NOM ET PRENOM DU REPRESENTANT : DEGUELDRE Vanessa

TITRE OU FONCTION : Coordinatrice ATL

ADRESSE POSTALE : Bovigny, 59 . 6671 GOUVY

EMAIL : vanessa.degueldre@gouvvy.be

TEL : 080/29.29.33

FAX : 080/29.29.39

Membre 21

NOM COMPLET LEGAL + SIGLE : « La Pause Grenadine »

RAISON SOCIALE (dénomination juridique complète) :

NOM ET PRENOM DU REPRESENTANT :

TITRE OU FONCTION :

ADRESSE POSTALE :

EMAIL :

TEL :

FAX :

Membre 22

NOM COMPLET LEGAL + SIGLE : « La Tarentelle »

RAISON SOCIALE (dénomination juridique complète) : ASBL

NOM ET PRENOM DU REPRESENTANT :

TITRE OU FONCTION :

ADRESSE POSTALE :

EMAIL :

TEL :

FAX :

ANNEXE 3 : CADRE LOGIQUE : « Une ardeur d'enfance pour toutes et tous »

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification	Risques et hypothèses
Objectif principal	Répondre aux besoins du terrain en matière d'accueil de l'enfance en province de Luxembourg			
Objectif spécifique	L'offre d'accueil est mieux adaptée aux besoins du terrain			
Résultats attendus	<ol style="list-style-type: none"> 1. Le processus de création/extension de places d'accueil (a)typiques est facilité 2. Les solutions d'accueil pour les besoins (a)typiques sont augmentées 3. L'offre d'accueil est plus visible pour le grand public 4. La conciliation vie familiale / vie professionnelle des familles concernées est facilitée 5. Des emplois durables ont été créés 6. L'égalité des chances 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de projets accompagnés et menés à terme sur la durée du projet : 17 (cf. projets structurants) - Nombre de places d'accueil (a)typiques créées : 201 - Degré de satisfaction des promoteurs et des utilisateurs de ces places, avec pour ces utilisateurs ventilation H/F, âge, niveau de qualification, statut, appartenance à des groupes vulnérables - Nombre d'emplois durables créés - Nombre de journées de 	Statistiques Promemploi Rapports d'activités PV de réunion Statistiques ONE Evaluations Portail « accueildesenfants » Enquêtes de satisfaction	

	entre enfants valides et enfants porteurs de handicap a été renforcée	présence d'enfants porteurs d'un handicap réalisées - Pourcentage de milieux d'accueil contactés inscrits sur le portail « accueildesenfants » : 70% - Degré de satisfaction des milieux d'accueil inscrits sur le portail « accueildesenfants »		
Activités à développer	<p>Chef de file du portefeuille : assurer l'animation et la gestion du portefeuille, mener des activités d'observation, d'expertise et d'animation des projets structurants inscrits au sein du portefeuille</p> <p>Partenaires porteurs de projets structurants : préparer, assurer et évaluer l'accueil d'enfants de 0 à 3 ans</p>	<p>Moyens</p> <ul style="list-style-type: none"> - Equipe ASBL Promemploi - Personnel administrations communales, CPAS et milieux d'accueil partenaires - expertise AWIPH - expertise ONE - formations à l'accueil d'enfants porteurs d'un handicap - personnel d'accueil des enfants de 0 à 3 ans, personnel d'entretien, de cuisine, travailleurs/euses médico-social-e-s et de direction des milieux d'accueil 	<p>Coûts</p> <p>Ressources humaines : ASBL Promemploi, personnel administrations communales, CPAS et milieux d'accueil partenaires, expertise AWIPH, expertise ONE, personnel d'accueil des enfants de 0 à 3 ans, personnel d'entretien, de cuisine, travailleurs/euses médico-social-e-s et de direction des milieux d'accueil, Province, Région wallonne : 1.255.123,61 "</p> <p>Budget actions directes : 753.373,41 "</p>	<p>Il existe une volonté politique d'adapter l'offre d'accueil</p> <p>Le contexte est favorable à cette adaptation de l'offre et particulièrement en matière de financement</p>
				Conditions préalables

ANNEXE 4 : CHRONOGRAMME DES ACTIVITES

Années et trimestres																								
	2008				2009				2010				2011				2012				2013			
	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4
Promemploi																								
<i>Animation et gestion du portefeuille</i>																								
Aubange																								
<i>Cahier des charges et étude de marché</i>																								
<i>Aménagement locaux et engagement personnel, accueil</i>																								
<i>Accueil des enfants</i>																								
Chiny																								
<i>Achat matériel, ouverture crèche et accueil flexible</i>																								
<i>Accueil flexible des enfants</i>																								

ANNEXE 5 : BUDGET DU PARTENARIAT

<i>GRILLE BUDGETAIRE</i>

La grille budgétaire reprend les montants affectés dans les budgets des partenaires aux différentes actions.








Dépenses	2008	2009	2010	2011	2012	2013	Total
Frais de Stagiaires :	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Frais de personnel pédagogique, administratif et de coordination :	62132.00	154997.00	347024.96	314022.11	206040.23	170907.31	1255123.61
Coûts de consommation et d'équipements en lien direct avec l'action :	32027.00	133332.00	142586.60	246442.68	19414.16	15414.16	589216.60
Frais généraux liés directement à l'action :	0.00	0.00	0.00	50839.46	59352.74	53964.61	164156.81
Coûts de production :	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Coûts indirects (attention si pas en coûts directs) :	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
TOTAL	94159.00	288329.00	489611.56	611304.25	284807.13	240286.08	2008497.02
Sources de financement	2008	2009	2010	2011	2012	2013	
Pouvoirs publics belges	55937.48	144226.96	242814.01	306595.25	142403.56	120143.13	1012120.39
Privé	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Recettes	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Fonds social européen	38221.52	144102.04	246797.55	304709.00	142403.57	120142.95	996376.63

Identification des sources de cofinancement des pouvoirs publics

	Année	Autorité subsidiaire	Matières	Type	Sous-type	Montant annoncé
	2008	Autres Publics	Autres publics : Communes - villes	Intervention de fonctionnement et de traitement	subvention facultative	2025.00
	2008	Autres Publics	Autres publics : Communes - villes	Intervention de fonctionnement et de traitement	subvention facultative	2550.00
	2008	Autres Publics	Autres publics : Communes - villes	Intervention de fonctionnement et de traitement	subvention facultative	461.82
	2008	Autres Publics	Autres publics : provinces	Intervention de fonctionnement et de traitement	subvention facultative	12549.00
	2008	Gouvernement de la Communauté Française	CF : ONE	Intervention de fonctionnement et de traitement	subvention facultative	1351.00
	2008	Gouvernement fédéral	Fed : FESC	Intervention de fonctionnement et de traitement	subvention facultative	16884.66
	2008	Gouvernement wallon	RW : APE (ex prime, ACS, FBIE)	Intervention de traitement	PRC	5866.00
	2008	Gouvernement wallon	RW : CPAS fonctionnement	Intervention de fonctionnement et de traitement	subvention facultative	250.00
	2008	Gouvernement wallon	RW : autre	Autres	subvention facultative	14000.00
	2009	Autres Publics	Autres publics : Communes - villes	Intervention de fonctionnement et de traitement	subvention facultative	6000.00
	2009	Autres Publics	Autres publics : Communes - villes	Intervention de fonctionnement et de traitement	subvention facultative	8100.00
	2009	Autres Publics	Autres publics : Communes - villes	Autres	subvention organique	25000.00
	2009	Autres Publics	Autres publics : Communes - villes	Autres	autres (chèques formation ...)	18533.00
	2009	Autres Publics	Autres publics : provinces	Intervention de fonctionnement et de traitement	subvention facultative	16732.00
	2009	Gouvernement	CF : ONE	Intervention de	subvention	12292.00

		de la Communauté Française		fonctionnement et de traitement	facultative	
	2009	Gouvernement de la Communauté Française	CF : ONE	Intervention de fonctionnement et de traitement	subvention facultative	9267.00
	2009	Gouvernement de la Communauté Française	CF : ONE	Intervention de fonctionnement et de traitement	subvention facultative	7165.00
	2009	Gouvernement de la Communauté Française	CF : autre	Intervention de fonctionnement et de traitement	subvention facultative	1200.00
	2009	Gouvernement wallon	RW : APE (ex prime, ACS, FBIE)	Intervention de traitement	PRC	5385.96
	2009	Gouvernement wallon	RW : APE (ex prime, ACS, FBIE)	Intervention de traitement	PRC	7822.00
	2009	Gouvernement wallon	RW : CPAS fonctionnement	Intervention de fonctionnement et de traitement	subvention organique	4276.00
	2009	Gouvernement wallon	RW : CPAS fonctionnement	Intervention de fonctionnement et de traitement	subvention facultative	1000.00
	2009	Gouvernement wallon	RW : CPAS personnel	Autres	subvention organique	15966.00
	2009	Gouvernement wallon	RW : autre	Autres	subvention facultative	3108.00
	2009	Gouvernement wallon	RW : autre	Autres	subvention facultative	2380.00
	2010	Autres Publics	Autres publics : Communes - villes	Intervention de fonctionnement et de traitement	subvention facultative	6000.00
	2010	Autres Publics	Autres publics : Communes - villes	Intervention de fonctionnement et de traitement	subvention facultative	56440.64
	2010	Autres Publics	Autres publics : Communes - villes	Autres	subvention organique	1833.00
	2010	Autres Publics	Autres publics : provinces	Intervention de fonctionnement et de traitement	subvention facultative	16732.00
	2010	Autres Publics	Autres publics : provinces	Mise à disposition de personnel	convention	14370.73

	2010	Gouvernement de la Communauté Française	CF : ONE	Intervention de traitement	subvention organique	19326.00
	2010	Gouvernement de la Communauté Française	CF : ONE	Intervention de fonctionnement et de traitement	subvention facultative	9783.00
	2010	Gouvernement de la Communauté Française	CF : ONE	Intervention de fonctionnement et de traitement	subvention facultative	8813.50
	2010	Gouvernement de la Communauté Française	CF : ONE	Intervention de fonctionnement et de traitement	subvention facultative	9167.00
	2010	Gouvernement de la Communauté Française	CF : ONE	Intervention de fonctionnement et de traitement	subvention facultative	7165.00
	2010	Gouvernement de la Communauté Française	CF : ONE	Intervention de fonctionnement et de traitement	subvention facultative	2367.00
	2010	Gouvernement de la Communauté Française	CF : ONE	Intervention de fonctionnement et de traitement	subvention facultative	6920.00
	2010	Gouvernement de la Communauté Française	CF : autre	Intervention de fonctionnement et de traitement	subvention facultative	1200.00
	2010	Gouvernement wallon	RW : APE (ex prime, ACS, FBIE)	Intervention de traitement	PRC	18169.14
	2010	Gouvernement wallon	RW : APE (ex prime, ACS, FBIE)	Intervention de traitement	PRC	16157.88
	2010	Gouvernement wallon	RW : APE (ex prime, ACS, FBIE)	Intervention de traitement	PRC	7822.00
	2010	Gouvernement wallon	RW : CPAS fonctionnement	Intervention de fonctionnement et de traitement	subvention organique	17265.00
	2010	Gouvernement wallon	RW : CPAS fonctionnement	Intervention de fonctionnement et de traitement	subvention organique	10449.12
	2010	Gouvernement wallon	RW : CPAS fonctionnement	Intervention de fonctionnement	subvention facultative	1000.00

				et de traitement		
	2010	Gouvernement wallon	RW : autre	Autres	subvention facultative	11833.00
	2011	Autres Publics	Autres publics : Communes - villes	Intervention de fonctionnement	subvention facultative	991.00
	2011	Autres Publics	Autres publics : Communes - villes	Intervention de fonctionnement et de traitement	subvention facultative	43961.89
	2011	Autres Publics	Autres publics : Communes - villes	Intervention de fonctionnement et de traitement	subvention facultative	99955.68
	2011	Autres Publics	Autres publics : provinces	Intervention de fonctionnement et de traitement	subvention facultative	4183.00
	2011	Autres Publics	Autres publics : provinces	Mise à disposition de personnel	convention	13302.04
	2011	Gouvernement de la Communauté Française	CF : ONE	Intervention de fonctionnement et de traitement	subvention organique	25419.73
	2011	Gouvernement de la Communauté Française	CF : ONE	Intervention de fonctionnement et de traitement	subvention facultative	2495.00
	2011	Gouvernement de la Communauté Française	CF : ONE	Intervention de fonctionnement et de traitement	subvention facultative	1601.50
	2011	Gouvernement de la Communauté Française	CF : ONE	Intervention de fonctionnement et de traitement	subvention facultative	1791.00
	2011	Gouvernement de la Communauté Française	CF : ONE	Intervention de fonctionnement et de traitement	subvention facultative	3780.00
	2011	Gouvernement de la Communauté Française	CF : ONE	Intervention de fonctionnement et de traitement	subvention facultative	1730.00
	2011	Gouvernement de la Communauté Française	CF : ONE	Intervention de fonctionnement et de traitement	subvention facultative	4000.00
	2011	Gouvernement de la	CF : autre	Intervention de fonctionnement	subvention facultative	300.00

		Communauté Française		et de traitement		
	2011	Gouvernement wallon	RW : APE (ex prime, ACS, FBIE)	Intervention de traitement	PRC	22722.98
	2011	Gouvernement wallon	RW : APE (ex prime, ACS, FBIE)	Intervention de traitement	PRC	5385.96
	2011	Gouvernement wallon	RW : APE (ex prime, ACS, FBIE)	Intervention de traitement	PRC	1955.00
	2011	Gouvernement wallon	RW : APE (ex prime, ACS, FBIE)	Intervention de traitement	PRC	64908.94
	2011	Gouvernement wallon	RW : CPAS fonctionnement	Intervention de fonctionnement et de traitement	subvention organique	2527.53
	2011	Gouvernement wallon	RW : CPAS fonctionnement	Intervention de fonctionnement et de traitement	subvention organique	5334.00
	2011	Gouvernement wallon	RW : CPAS fonctionnement	Intervention de fonctionnement et de traitement	subvention facultative	250.00
	2012	Autres Publics	Autres publics : Communes - villes	Intervention de fonctionnement et de traitement	subvention facultative	9707.08
	2012	Gouvernement de la Communauté Française	CF : ONE	Intervention de fonctionnement et de traitement	subvention organique	29676.37
	2012	Gouvernement wallon	RW : APE (ex prime, ACS, FBIE)	Intervention de traitement	PRC	103020.11
	2013	Autres Publics	Autres publics : Communes - villes	Intervention de fonctionnement et de traitement	subvention facultative	7707.08
	2013	Gouvernement de la Communauté Française	CF : ONE	Intervention de fonctionnement et de traitement	subvention organique	26982.30
	2013	Gouvernement wallon	RW : APE (ex prime, ACS, FBIE)	Intervention de traitement	PRC	85453.75

ANNEXE 6 : PROGRAMME D'ACTION DU PARTENARIAT

- ACTIVITES PRISES EN CHARGE PAR LE CHEF DE FILE DU PORTEFEUILLE (Promemploi), en collaboration avec les partenaires du projet :

- Assurer l'animation et la gestion du portefeuille : la coordination des partenaires et des activités, l'interface entre le projet et l'environnement dans lequel il s'inscrit, la gestion administrative et financière du portefeuille, le suivi des projets structurants, l'évaluation du projet, ...

Pour ce faire, Promemploi organise :

- Au moins 2 comités d'accompagnement par an
- Au moins 5 comités techniques par an
- Au moins 3 comités de suivi par an

Promemploi organise en outre au moins 1 séminaire de 2 demi-journées par an (2009, 2010, 2011, 2012 et 2013), afin de favoriser l'empowerment et le mainstraining du projet.

Pour optimiser le suivi des projets structurants, Promemploi mène des activités d'observation, d'expertise et d'animation :

- Se tenir à l'écoute des partenaires porteurs de projets structurants
- Informer sur la méthode à appliquer pour mener à bien le projet, sur les pratiques et la législation du secteur
- Conseiller pour une bonne gestion des contraintes et sur les bonnes pratiques à mettre en œuvre
- Evaluer et suggérer des améliorations
- Accompagner/assister le partenaire, à sa demande, sur tous/certains aspects du processus de création de places d'accueil
- Assurer le suivi continu du projet et, si besoin, le redynamiser
- Jouer un rôle d'ensemble vis-à-vis des acteurs concernés par le projet (ONE, AFSCA, architecte, pompiers, etc.)
- À

- ACTIVITES PRISES EN CHARGE PAR LES PARTENAIRES PORTEURS DE PROJETS STRUCTURANTS INTEGRES DANS LE PORTEFEUILLE :

• Commune de Aubange :

Création d'une crèche de 18 places pour les enfants de 0 à 3 ans, avec réservation de 6 places pour un fonctionnement de type halte-accueil et de 1 place pour un ou des enfant(s) porteur(s) d'un handicap

• Commune de Chiny :

Introduire de la flexibilité dans les heures d'accueil de la (future) crèche communale (enfants de 0 à 3 ans) de 24 places : alors que le minimum d'heures d'ouverture requis par l'ONE est de 10h, la commune prévoit une ouverture de 7 à 19h, soit 12h

• Commune de Fauvillers :

Aménagement d'un co-accueil (8 places pour enfants de 0-3 ans) avec possibilités d'accueil flexible et d'urgence, en collaboration avec le Baby Service, service d'accueillant-e-s de enfants conventionné-e-s

• Commune de Léglise :

- Création d'une crèche de 18 places pour enfants de 0 à 3 ans, accueil d'enfants porteurs de handicap en intégration avec les enfants valides (aménagement spécifique de la crèche et préparation de l'équipe d'accueil à l'intégration d'enfants porteurs de handicap)**
- Introduire de la flexibilité dans les heures d'accueil de la crèche susmentionnée : alors que le minimum d'heures d'ouverture requis par l'ONE est de 10H, la commune prévoit une ouverture de 7H à 18H30, soit 11H30**

• CPAS de Libramont :

Création d'une halte-accueil de 10 places pour enfants de 0-3 ans, ouverte 5j/semaine de 7 à 19h.

• Commune de Paliseul :

- Création d'une maison communale d'accueil de l'enfance de 12 places pour les enfants de 0 à 3 ans**
- Création d'une halte-accueil de 12 places pour enfants de 0 à 3**

ans, ouverte 3 jours par semaine de 7H à 19H.

- **Commune de Saint-Léger :**

Création d'une crèche de 18 places pour enfants de 0 à 3 ans

- **Commune de Vaux-sur-Sûre :**

Création d'une crèche de 18 places pour enfants de 0 à 3 ans, ouverture 5 jours/semaine, de 7h à 19h

- **CPAS de Virton :**

Création d'une halte-accueil de 8 places pour enfants de 0 à 3 ans, ouverte 3j/semaine de 7 à 18h

- **ASBL « Enfants en Marche » de Marche-en-Famenne :**

Renforcement de la capacité d'accueil de la halte-accueil « Enfants en Marche » (accueil occasionnel d'enfants de 0 à 3 ans), qui accueille des enfants dont les parents (les mamans principalement) suivent une formation : passage d'une capacité de 8 à 10 places. La halte-accueil est ouverte de 8 à 17h30 du lundi au vendredi, soit 230 jours par an

- **« Les Petits Potes », halte-accueil de Manhay :**

Extension des jours d'ouverture de la halte-accueil (accueil occasionnel d'enfants de 0 à 3 ans ; capacité d'accueil : 7 places) : passage de 2 jours d'ouverture hebdomadaire à 5 jours d'ouverture par semaine, et ceci pour répondre aux demandes des parents qui travaillent à horaire réduit/irrégulier et qui n'ont de ce fait pas accès à la maison communale d'accueil de l'enfance locale (qui demande une présence de l'enfant de minimum 8 jours par mois)

- **Commune de Bertogne**

Création d'une maison communale d'accueil de l'enfance (MCAE) de 12 places pour enfants de 0 à 3 ans, ouverte du lundi au vendredi de 7H30 à 18H30

- **Commune de Durbuy**

Création d'une halte-accueil communale de 6 places pour enfants de 0 à 3 ans, ouverte dans un premier temps 2 journées complètes et un demi-jour par semaine suivant des horaires flexibles

- **Commune de Gouvy**

Création d'une halte-accueil de 10 places pour enfants de 0 à 6 ans

valides ou porteurs d'un handicap, ouverte cinq jours par semaine de 8H30 à 16H30

- Halte-accueil "La Pause Grenadine" - Bastogne

Extension des jours et heures d'ouverture de la halte-accueil (accueil occasionnel d'enfants de 0 à 3 ans) : passage de 4 jours par semaine de 9H à 16H à 5 jours par semaine de 8H à 17H, et ceci pour pouvoir accueillir les enfants dont les parents suivent une formation de courte durée (1, 2 ou 3 mois). Extension de la capacité d'accueil de la halte-accueil par un meilleur aménagement des locaux (8 places)

- Crèche "la Tarentelle" - Libramont

Création d'une crèche de 25 places pour enfants de 0 à 3 ans, valides ou porteurs d'un handicap, dans le cadre de l'extension d'une crèche existante de 48 places fonctionnant depuis 1989. Fonctionnement à horaires flexibles